

REPUBLIQUE DU DAHOMEY
-
PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE
-
GRANDE CHANCELLERIE
DE L'ORDRE NATIONAL
-

II) **SECRET** N° 69 - 115 /PR/CH
du 5 Mai-1969.

Décret portant Nomination et Promotion
à titre Etranger, dans l'Ordre National
du Dahomey -

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE
Grand Maître de l'Ordre National,

VU la Proclamation du 17 Juillet 1968 approuvée par le référendum du 28 Juillet 1968 ;
VU le Décret N°230/PR du 31 Juillet 1968, portant formation du Gouvernement ;
VU la Loi N°65-29 du 14 Août 1965 portant refonte des Lois N°S60-26 du 21 Juillet 1960 et 62-14 du 26 Février 1962 instituant l'Ordre National du Dahomey ;
VU le Décret N°124/PR.SGG du 11 Mars 1966 portant nomination du Grand Chancelier de l'Ordre National du Dahomey ;
VU le Décret N°125/PR.SGG du 11 Mars 1966 portant nomination des Membres du Conseil de l'Ordre National du Dahomey ;
SUR la proposition du Ministre des Affaires Etrangères et après avis du Conseil de l'Ordre National,

Le Conseil des Ministres entendu,

DECRETE :

Article 1er.- Est nommé et élevé à titre étranger à la dignité de Grand' Croix dans l'Ordre National du Dahomey, pour prendre rang du 27 Février 1969 :

Mr HEINRICH LUBKE

Président de la République Fédérale d'Allemagne

Article 2.- Le présent décret sera publié au Journal Officiel de la République du Dahomey -

Par le Président de la République
Le Grand Chancelier de l'OND.

Fait à COTONOU, le 5 Mai 1969

M.S. COULIBALY

Dr Emile-Derlin ZINSOU

AMPLIATIONS :

PR	4	CES	4	IAA	1
MINISTERES	11	CS	6	TINTERESSE	1
SGG	4	Gde Chancel.	10	JORD	1
DCCT 1 - DEP 2 -				SGM	10
DGAJL 2 - DN 1					